

A composite image featuring two scenes. On the left, two children, a girl in a pink shirt and a boy in a yellow shirt, are crouching by a riverbank, examining green plants. The girl is wearing a straw hat. On the right, a person is riding a bicycle on a paved path that runs alongside the river. The background shows a lush green landscape with trees and a clear sky.

**Votre
référence
en régionale
environnement!**

Plan d'action

2017-2018

7 juin 2017

Mission du CREL

Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) regroupe des organismes et des individus préoccupés par la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que par la promotion du développement durable dans la région. Il prône le droit de savoir des citoyens sur l'état de leur environnement et sur les éléments susceptibles de l'affecter ainsi que la justice et l'équité sociale en matière d'environnement.

Cela implique :

- Reconnaissance d'un environnement sain;
- Expertise en environnement;
- Souci de protéger les milieux naturels et les écosystèmes;
- Identification et, au besoin, dénonciation des situations problématiques.

En pratiquant :

- La concertation en matière d'environnement auprès des intervenants régionaux;
- La consultation auprès du public en général;
- La promotion du développement durable.

La mission du CREL procède de certains principes :

- L'environnement est un déterminant majeur de la santé publique;
- Le développement durable – lequel doit considérer sur un pied d'égalité et comme un tout, les aspects environnementaux, sociaux et économiques – est la toile de fond de notre action;
- Les citoyens sont les premiers experts de leur milieu de vie.

Les principaux domaines du CREL sont :

- La lutte et l'adaptation aux changements climatiques;
- L'éducation relative à l'environnement;
- L'aménagement et la protection des milieux naturels;
- La gestion des matières résiduelles;
- La gestion de l'eau;
- La promotion du développement durable.

Objectif 1. Concerter, conseiller et influencer les intervenants régionaux en matière d'environnement et de développement durable

Objectifs

- Regrouper et représenter les acteurs régionaux du secteur auprès des instances concernées.
- Être l'interlocuteur régional privilégié du gouvernement en matière d'environnement et de développement durable;
- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région;
- Inciter les acteurs régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs actions;
- Assurer l'établissement de priorités et de suivis;
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux.

Actions

Maintenir et augmenter une présence active sur Facebook;

Rédiger des mémoires;

Émettre des avis et correspondre avec les acteurs du milieu;

Diffuser des communiqués de presse;

Diffuser le bulletin *Le CREL vous informe*.

Représenter le CREL en participant aux conseils d'administration des organismes :

- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) – (la directrice générale est observatrice au comité exécutif et responsable du comité sur l'agriculture.);
- Écosystèmes Lanaudière;
- Comité ZIP des Seigneuries;
- Organisme des bassins versants de la zone Bayonne;
- Association forestière de Lanaudière.

Participer aux comités de suivi et de concertation :

- Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Thomas;
- Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant;
- Comité environnement de la MRC de D'Autray;
- Plateau lanauois intersectoriel;
- Table GIRT 062 (Gestion intégrée des ressources et du territoire);

- Comité multiressources pour la gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal (TPI) de la MRC de Matawinie;
- G14 (Comité de représentants des partenaires socioéconomiques de Lanaudière);
- Comité de liaison de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec;
- Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de sols contaminés Signaterre;
- Comité régional sur la sécurité alimentaire;
- Comité d'accompagnement sur le projet de mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints.

Objectif 2 : Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux prioritaires régionaux

Objectifs

- Mettre en œuvre des veilles stratégiques sur le secteur de l'environnement;
- Identifier les problématiques environnementales de la région.

Actions

Identifier les problématiques environnementales propres à notre région par la mise en œuvre d'une veille stratégique sur le secteur de l'environnement afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements :

- Projets d'aérodromes;
- Mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints;
- Oléoduc Énergie-Est;
- Gestion forestière.

Répondre aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux.

Objectif 3. Mener des activités et produire des outils

Objectifs

- Réaliser des projets et des activités découlant du plan d'action du CREL;
- Réaliser ou soutenir la réalisation d'outils et d'activités de formation et de sensibilisation auprès des décideurs régionaux et de la population.

Actions

Réaliser les projets :

- Contrer la perte de biodiversité dans Lanaudière : réintroduction de l'ail des bois;
- Covoiturage Lanaudière – J'embarque!;
- SCORE;
- Brigade verte pour la Ville Saint-Lin-Laurentides;
- 1, 2, 3... Triage!;
- Portrait des ICI en GMR;
- Cultivons et mangeons local;
- Par notre PROPRE énergie;
- Entente de partenariat avec la Fiducie de Conservation des Écosystèmes de Lanaudière.

Présenter les services d'accompagnement de l'organisme et compléter des offres de services auprès des MRC et des municipalités :

- Rencontrer les MRC Matawinie, Les Moulins, L'Assomption et Joliette, afin de présenter les services du CREL;
- Soumettre de nouvelles offres de services aux municipalités et aux MRC, notamment pour le projet 1, 2, 3... Triage!

Effectuer la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux, et, le cas échéant, les administrer dans leur phase de réalisation;

Réaliser d'autres activités :

- De concert avec le RNCREQ, poursuivre les efforts de réduction de la dépendance aux énergies fossiles en cherchant du financement afin de soutenir l'action des tables régionales sur plusieurs années;
- Participer à des activités nationales proposées par le RNCREQ.



**365, rue Saint-Louis, C.P. 658
Joliette (Québec) J6E 7N3**

450-756-0186
crelanaudiere.ca